

Observatoire régional de la forêt méditerranéenne

Lettre d'information

31 mai 2015

Cette lettre mensuelle propose un récapitulatif des nouveautés et des brèves du mois du site www.ofme.org, ainsi qu'un gros plan sur une action marquante du mois des Communes forestières.

> GROS PLAN DU MOIS

FILIERE BOIS

5ème rencontre régionale bois énergie

La 5ème Rencontre régionale bois énergie en Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est tenue le 26 mai dernier à Gardanne, sur le thème de l'élaboration des stratégies de développement permettant de dynamiser les filières bois énergie locales.

Organisée dans le cadre de la Mission Régionale Bois Energie, elle a rassemblé 80 acteurs de la filière bois donnant l'opportunité d'échanger autour de la politique territoriale bois énergie !



↘
4

outils de politique
territoriale mis en
oeuvre pour le bois
énergie dans la région

Les Communes forestières animent la Mission Régionale Bois Energie en partenariat avec l'ADEME, le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et les Départements, afin de développer et structurer l'économie du bois énergie en circuit court.



Elles organisent une Rencontre annuelle des acteurs du bois énergie en région, afin de susciter réflexion et débats permettant de faire progresser le développement de la filière bois énergie en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cette 5ème édition consacrée aux politiques territoriales du bois énergie a été l'occasion d'interventions ou d'exemples de plusieurs territoires illustrant la mise en oeuvre de diverses formes de stratégies locales, plus ou moins poussées, en faveur du bois énergie.

Le bois – Un levier pour le développement territorial et la transition énergétique

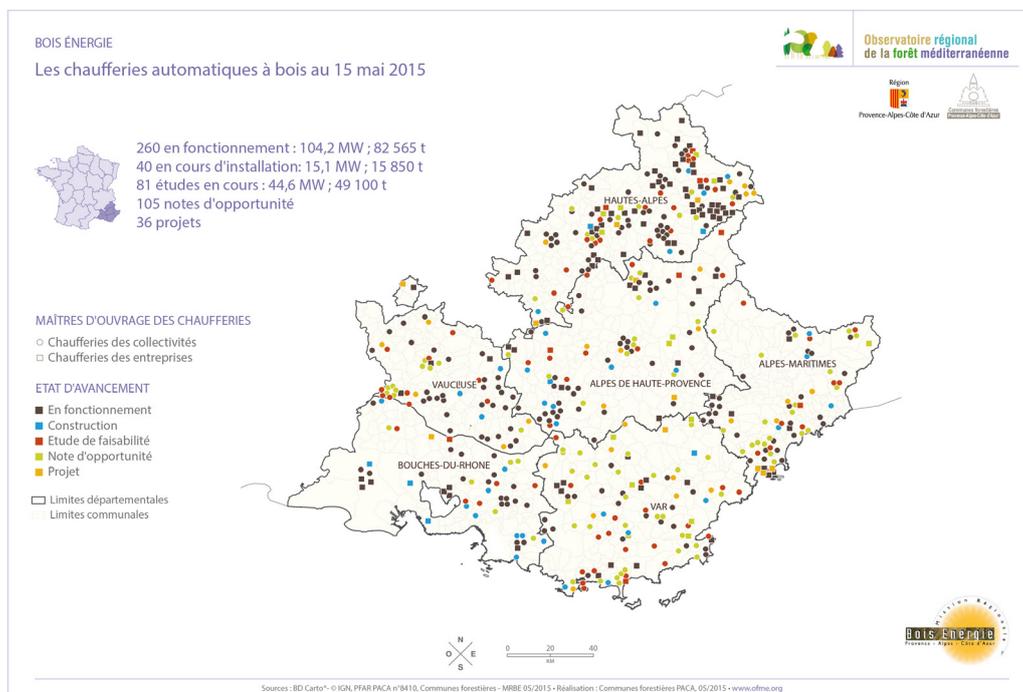
De plus en plus de territoires de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur s'engagent dans une logique de développement durable en valorisant le bois énergie en circuit-court.

L'émergence du bois énergie représente un fort enjeu pour l'économie locale, contribuant à l'indépendance énergétique et à la création d'emplois non délocalisables, ainsi qu'à la réduction des factures énergétiques. Outre son importance économique, l'utilisation du bois local permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre et favorise l'entretien des forêts.

Les chaufferies bois - Une énergie locale croissante

Depuis 2003, le nombre de chaufferies automatiques au bois a plus que triplé. Aujourd'hui on compte 260 chaufferies et 26 plateformes qui transforment des plaquettes forestières permettant la mobilisation de plus de 55 000 tonnes de plaquettes forestières par an.

La forêt représente 48 % de la surface régionale et grâce à l'accroissement naturel, son volume augmente de 2,8 Mm³ /an, constituant ainsi une ressource abondante en bois.



Les enjeux de la filière bois énergie

Malgré la croissance de la forêt, seule une faible partie du volume produit annuellement est valorisée (20 %). Les propriétaires et exploitants des forêts, n'ayant pas un débouché garanti, hésitent à faire la démarche d'exploita-



tion. De leur côté, les maîtres d'ouvrage potentiels de projets de chaufferies automatiques au bois, craignent un déficit d'approvisionnement de leurs installations. En parallèle, la concrétisation des centrales biomasses augmentera soudainement la demande en bois, mettant en question la structuration actuelle des filières locales bois énergie.

Dans ce contexte, de nombreux territoires s'engagent progressivement dans des politiques qui intègrent de multiples enjeux :

- la transition énergétique ;
- la valorisation locale des forêts et la gestion durable des espaces forestiers ;
- le développement de dynamiques locales ;
- la sécurisation de l'approvisionnement des chaufferies.



Elaborer une politique territoriale bois énergie

Les territoires peuvent se doter de politiques bois énergie. Afin d'élaborer cette dernière et de l'adapter à leurs spécificités, ils ont la possibilité de s'engager dans des démarches telles que les Chartes forestières, les Plans Climat Energie Territoire, les Plans d'Approvisionnement Territoriaux, les Territoires à Energie Positive et Croissance Verte. Ces démarches, basées sur des actions concertées, permettent de réaliser un diagnostic des éléments clés tels que la ressource mobilisable, la consommation énergétique et les entreprises installées.

A partir de ce diagnostic, les élus fixent leurs objectifs de développement. Ces objectifs peuvent faire l'objet d'une délibération afin de les ancrer dans la politique du territoire.

Un plan d'action est ensuite établi avec l'ensemble des acteurs du territoire (le territoire, les propriétaires forestiers, les maîtres d'ouvrage de chaufferie, les fournisseurs bois énergie...). Enfin, les élus valident ce plan d'action, lequel sera mis en œuvre dans le cadre de la démarche choisie.

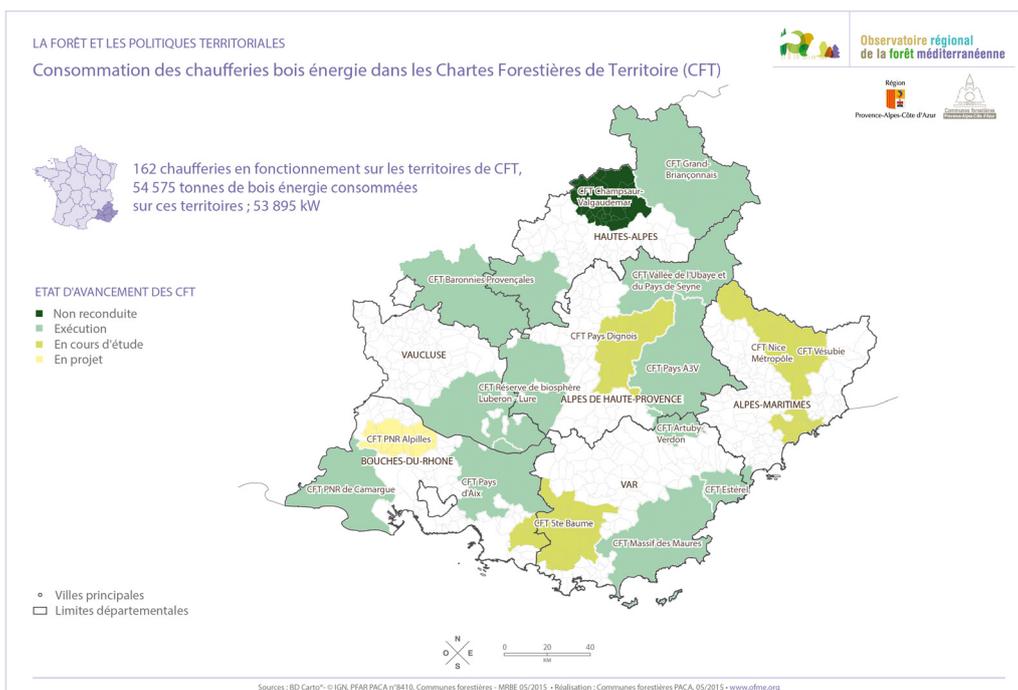
Plan d'Approvisionnement Territorial (PAT): Les territoires peuvent se doter d'un Plan d'Approvisionnement Territorial. Cet outil permet de :

- connaître la ressource en termes de localisation, de volume et de coût ainsi que les freins à sa mobilisation. ;
- identifier la demande en bois énergie en termes de consommation et de connaître l'organisation actuelle de l'approvisionnement ;
- faire un parallèle entre ressources forestières disponibles et demande sur le territoire.

Cet outil technique s'insère dans les démarches existantes en apportant des connaissances incontournables. En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, 9 PAT ont été réalisés sur des territoires. Les PAT rassemblent 127 chaufferies en fonctionnement qui consomment 22 010 t de bois énergie.



Charte forestière de territoire (CFT) : Les territoires peuvent s'engager dans une Charte forestière de territoire. Cette démarche, mise en œuvre avec les acteurs locaux et les élus, a pour objectif de développer et mettre en valeur les différentes utilisations locales des forêts et du bois. Les Chartes sont évaluées régulièrement, dans le cadre du réseau régional permettant d'avoir un contrôle sur leur efficacité. Aujourd'hui, on compte 17 Chartes forestières en Provence-Alpes-Côte d'Azur qui rassemblent 162 chaufferies en fonctionnement.



Territoires à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) : Un Territoire à énergie positive pour la croissance verte est un territoire dont les besoins en énergie ont été réduits au maximum et sont couverts par les énergies renouvelables produites localement. Aujourd'hui, 8 territoires portent cette démarche. On compte 217 chaufferies en fonctionnement sur ces territoires.





Plan Climat Energie Territorial (PCET) : Un Plan Climat Energie Territorial est un projet territorial de développement durable qui a pour finalité de lutter contre le changement climatique. Cette démarche permet de structurer l'utilisation des différentes énergies renouvelables selon les possibilités du territoire. En Provence Alpes Côte d'Azur, riche en ressource forestière, le PCET constitue une opportunité pour le développement du bois énergie. On compte 42 PCET établis à différentes échelles (régionale, départementale, territoriale, communale).

La territorialisation des stratégies

Les lignes directrices pour le développement des énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et la lutte contre le changement climatique sont fixées par la Région dans le cadre du Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE). Pour atteindre ces objectifs, l'engagement des territoires dans des politiques adaptées aux besoins énergétiques, aux spécificités et aux ressources du territoire est nécessaire.

Afin de territorialiser les objectifs du SRCAE, la Mission Régionale Bois Energie, en lien avec la Région, l'ADEME et la DREAL, réalise un travail de déclinaison à l'échelle locale. Il s'agit d'une identification des établissements susceptibles de passer au bois énergie afin de proposer ensuite des scénarii de conversion qui permettront aux élus de définir leur stratégie de développement et une feuille de route.

Le portage financier

Pour soutenir la mise en place des stratégies locales, la Région, l'Etat et l'Europe fournissent aux territoires un accompagnement technique et mettent à leur disposition plusieurs aides financières. Sous forme d'appels à projets ou de contrats, les porteurs de projets peuvent bénéficier de subventions pour mettre en place leurs stratégies.

Cette 5e rencontre annuelle a permis de rassembler différents publics (propriétaires forestiers, fournisseurs bois énergie, territoires, institutionnels...) qui ont ainsi pu échanger sur leurs problématiques et leurs enjeux.

A travers les retours d'expériences et interventions, cette journée a fait la preuve de l'engagement des territoires, et de leurs élus, dans la valorisation de la ressource bois locale et dans la recherche de solutions de transition énergétique. De nombreux territoires ont ainsi pris pleinement conscience des enjeux et de l'intérêt d'une stratégie globale bois énergie faisant le lien entre la forêt et les chaufferies. L'émergence de politiques bois énergie se concrétise actuellement, en concertation avec les acteurs locaux et notamment les entreprises privées qui se sont développées et interviennent déjà sur l'énergie bois.

[www Lire l'article sur le retour sur la 5e Rencontre régionale bois énergie](#)

[www Télécharger le dossier de presse de la Rencontre](#)

[www Retrouver prochainement les synthèses des interventions sur le site internet de la Mission régionale bois énergie](#)

> LES AUTRES ACTUALITÉS

Dans l'ordre de parution, voici la liste des actualités du mois

FORET PRIVEE - Assemblée Générale de la Coopérative Provence Forêt

La Coopérative Provence Forêt a tenu son assemblée générale ordinaire le 29 mai dernier dans la commune d'Ollières dans le Var (83).

[www Lire l'article complet](#)



CERTIFICATION - Bilan des adhésions à PEFC PACA en avril 2015

Le bilan PEFC du mois d'avril est disponible. Ce mois-ci, ce sont 726 propriétaires qui adhèrent à la certification forestière PEFC en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

[www Lire l'article complet](#)

COMMUNICATION - Colloque 'Concilier nature et systèmes productifs en forêt méditerranéenne'

L'association Forêt Méditerranéenne organise les 25 et 26 juin prochain, un colloque sur la thématique «Concilier nature et systèmes productifs en forêt méditerranéenne» à Fontvieille dans les Bouches-du-Rhône.

[www Lire l'article complet](#)

FORMATION - Deux formations à destination des élus dans le 04 et le 13

Deux formations à destinations des élus ont été organisées ce mois-ci :

- Une formation sur la commercialisation des bois, le mercredi 13 mai à Digne-les-Bains (04) organisée par l'association des Communes forestières des Alpes-de-Haute-Provence ;
- Une formation «Premières approches», le mercredi 20 mai à Lamanon (13) organisée par l'association des Communes forestières des Bouches-du-Rhône en partenariat avec le PNR des Alpilles.

[www Lire l'article complet](#)

FILIERE BOIS - Réunion d'information bois énergie dans le Vaucluse

Les Communes forestières invitent les élus du Vaucluse à une réunion sur le bois énergie le jeudi 18 juin 2015 de 14h30 à 17h00 à Cavaillon.

[www Lire l'article complet](#)

PEFC - Assemblée Générale de PEFC 2015 ouverte au public !

L'association PEFC Provence-Alpes-Côte d'Azur tiendra son Assemblée Générale le mercredi 17 juin au Centre Forestier à La Bastide des Jourdans (84).

[www Lire l'article complet](#)

POLITIQUES FORESTIERES - Rencontre des élus de chartes forestières

Dans le cadre de l'animation du Réseau régional des territoires forestiers, les Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur invitent les élus porteurs de projets forestiers (CFT) à une rencontre régionale le 25 juin prochain à Gardanne (13).

[www Lire l'article complet](#)

POLITIQUES FORESTIERES - Comité de pilotage final du projet Biodiversité dans les CFT

Les Communes forestières Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur organisent le comité de pilotage final du projet «Améliorer la prise en compte de la biodiversité dans les Chartes forestières de territoire» le mardi 9 juin à Nîmes (30).

[www Lire l'article complet](#)



> LIENS UTILES SUR LE SITE www.ofme.org*

Abonnez-vous au fil de l'actualité de la forêt méditerranéenne > <http://www.ofme.org/rss.php5>

Moteur de recherche > <http://www.ofme.org/moteur.php3>

Plan du site > <http://www.ofme.org/plan.php3>

Mentions légales > <http://www.ofme.org/mentions.php3>

Nous contacter > <http://www.ofme.org/contacter.php3>

Désinscription de la lettre d'information > <http://www.ofme.org/desinscription.php3>



> RETROUVER LES SITES PARTENAIRES

Mission Régionale Bois Energie > <http://www.ofme.org/bois-energie>

Certification PEFC > <http://www.ofme.org/pefc-paca>

Espace Débroussaillage > <http://www.ofme.org/debroussaillage>

Territoires forestiers > <http://www.territoiresforestiers-paca.eu>

Communes forestières > <http://www.ofme.org/communes-forestieres>

CRPF PACA, Forêt Privée > <http://www.ofme.org/crpf>

Forêt modèle de Provence > <http://www.ofme.org/foretmodele-provence>

Crédits photographiques : P. Morand, Communes forestières PACA.

*Site animé par les Communes forestières PACA avec le concours financier de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur

Pavillon du Roy René, CD 7 Valabre, 13120 Gardanne

Tél. : 04 42 65 43 93

Fax : 04 42 51 03 88

E-mail : paca@communesforestieres.org

Site : www.ofme.org



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur